



Brigitte Schroeder-Gudehus

Les scientifiques et la paix La communauté scientifique internationale au cours des années 20

Presses de l'Université de Montréal

Chapitre III. Une quadruple entente scientifique : le Conseil international de recherches

DOI : 10.4000/books.pum.8033

Éditeur : Presses de l'Université de Montréal

Lieu d'édition : Presses de l'Université de Montréal

Année d'édition : 2014

Date de mise en ligne : 23 janvier 2018

Collection : Thématique Histoire et sciences humaines

ISBN électronique : 9791036501159



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

SCHROEDER-GUDEHUS, Brigitte. *Chapitre III. Une quadruple entente scientifique : le Conseil international de recherches* In : *Les scientifiques et la paix : La communauté scientifique internationale au cours des années 20* [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014 (généralisé le 19 avril 2019).

Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/8033>>. ISBN : 9791036501159. DOI : 10.4000/books.pum.8033.

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre III. Une quadruple entente scientifique : le Conseil international de recherches

L'esprit et la lettre

- 1 L'Association internationale des académies ne survécut pas à la guerre. L'assemblée générale de 1913 avait confié l'organisation de la réunion suivante et, par conséquent, la présidence temporaire, à l'Académie des sciences de Prusse : la sixième assemblée aurait dû se tenir à Berlin, en 1916. Peu après que la guerre eût éclaté, l'Académie prussienne fit savoir qu'elle serait d'accord pour transférer la présidence - tant que dureraient les hostilités - à une académie neutre, et suggéra en même temps celle d'Amsterdam. L'accord semblait se faire, quand l'Académie des sciences de Paris exigea que cette solution fût définitive, c'est-à-dire que cette académie neutre restât, à l'avenir, le siège de l'Association. Ce fut l'impasse, car l'Académie prussienne, toute disposée à renoncer pour un certain temps à la présidence qui lui était échue, ne crut pouvoir s'y résoudre à titre définitif¹.
- 2 George Ellery Hale, alors *Foreign Secretary* de la National Academy of Sciences à Washington, s'était tout particulièrement efforcé d'empêcher que l'Association internationale des académies sombre à tout jamais dans la débâcle européenne². Champion de la "recherche coopérative" sur le plan national³, il était convaincu qu'il fallait réorganiser les relations scientifiques internationales selon les mêmes principes. L'Association internationale des académies - quoique, au demeurant, peu efficace - lui semblait du moins offrir un point de départ. Mais il dut se rendre à l'évidence : l'intransigeance totale des Français au sujet de la question du siège laissait peu de chances de survie à l'Association.

Les préparatifs

- 3 La tournure que prirent les événements militaires et politiques allait favoriser une autre solution. Durant les premières années de la guerre, Hale s'était opposé à la tendance de condamner en bloc et le gouvernement impérial et les hommes de science allemands ; il voyait, dans leurs prises de position fracassantes les signes d'un égarement temporaire plutôt que d'une abjection fondamentale, et affirmait avec force que la science continuait à ignorer les frontières nationales⁴. Cependant, au printemps 1917, Hale changeait d'attitude :

L'entrée en guerre des Etats-Unis, télégraphia-t-il, le 6 avril 1917, à la Royal Society et aux Académies des sciences de Paris, de Rome et de Saint-Pétersbourg, réunit autour d'une cause commune vos hommes de science et les nôtres. La National Academy of Sciences, agissant par l'intermédiaire du Conseil national de recherches, organisme chargé par le président Wilson et le Conseil de la défense nationale de mobiliser les institutions de recherche du pays, serait heureuse de participer à toute recherche scientifique pertinente à la solution de problèmes militaires et industriels⁵.

- 4 Le projet de remplacer l'Association internationale des académies par une organisation scientifique internationale nouvelle, projet que les milieux proches de l'Académie des sciences de Paris avaient agité depuis quelque temps⁶, se présentait alors sous un jour nouveau. Hale avait jusque-là désapprouvé le principe selon lequel les Allemands et les Autrichiens devaient être exclus de cette organisation. Maintenant, cette exclusion lui paraissait parfaitement acceptable : il ne croyait plus, lui-même, à la possibilité de reprendre, avant longtemps, la collaboration directe avec les Allemands. Résolument, et en qualité de *Foreign Secretary* de l'Académie américaine, il intervint alors dans les discussions déjà en cours entre notamment l'Académie des sciences de Paris, l'Académie royale de Belgique et la Royal Society⁷ ; à partir de ce moment, et jusqu'à la création du Conseil international de recherches, il allait y jouer un rôle très actif.
- 5 Malgré l'élan que communiquait à ces travaux la solidarité sur les champs de bataille et, bientôt, la perspective d'une proche victoire, des divergences de vue apparurent très vite. Tandis que, pour Hale, il s'agissait avant tout de réorganiser les relations scientifiques internationales selon des principes qui lui étaient chers, à savoir ceux d'une recherche interdisciplinaire et coopérative, ce n'étaient pas là les préoccupations principales des académies européennes. Celles-ci étaient profondément plongées dans le climat psychologique créé par la "mobilisation des esprits". Les thèmes de la condamnation morale de l'Allemagne et surtout de la mise au ban de sa classe intellectuelle continuaient de dominer les discussions préparatoires de la nouvelle organisation scientifique internationale. Bien qu'aux Etats-Unis et en Angleterre toute idée de conciliation avec les Allemands fût par la majorité des scientifiques tout aussi énergiquement rejetée que sur le continent, ce refus était sans doute plus passionné et plus inconditionnel encore dans les pays qui, comme la France et la Belgique, avaient connu l'occupation par des troupes ennemies. En août 1918 encore, Emile Picard avait cru utile de rappeler à son collègue Arthur Schuster, qu'une question entre toutes devait être considérée comme prédominante :

... entend-on, écrit-il, oui ou non, ne pas reprendre pendant un certain temps tout au moins, les relations scientifiques avec l'Allemagne que ses crimes de toute sorte ont mis en dehors de la civilisation⁸.

- 6 Et ce fut bien là l'attitude générale en Europe ; les études et les déclarations au sujet des relations intellectuelles d'après-guerre se présentent comme des réquisitoires dans lesquels les questions d'organisation proprement dite, de coordination et d'opération efficaces sont subordonnées à des considérations politiques⁹. Toute l'attention s'y porte sur le sort réservé aux hommes de science allemands dans le monde scientifique de l'avenir, sort caractérisé en termes de crimes et de châtement¹⁰, de réparation et d'expiation¹¹. Vouloir attribuer à cette indignation passionnée une influence sur le style plutôt que sur le fond des travaux préparatoires, serait méconnaître l'implacable cohérence des objectifs qu'elle inspirait. Cette cohérence allait se manifester dès que surgit la question des rapports entre une nouvelle organisation scientifique et les académies neutres. Pour les académies française et belge, cette question d'une éventuelle adhésion des neutres devait être examinée dans la seule perspective des répercussions possibles d'une telle adhésion sur le front commun qu'on voulait constituer. Leurs porte-parole restaient insensibles aux considérations de stratégie plus générale qui, au contraire, préoccupaient les Britanniques et, surtout, les Américains. "Ce sont les considérations d'ordre moral qui sont à la base de nos *desiderata*", avait spécifié Emile Picard¹².
- 7 Les inquiétudes britanniques et américaines s'expliquent : un certain nombre de dangers guettaient la nouvelle organisation. Officiellement, l'Association internationale des académies existait toujours¹³. On ne pouvait donc exclure, a priori, l'éventualité qu'après la guerre, l'Allemagne la réactivât. Tout allait alors dépendre de l'attitude des neutres : si leurs académies décidaient de maintenir leur adhésion à l'ancienne association et d'y rejoindre les académies allemandes, la nouvelle organisation interalliée risquait de se trouver elle-même isolée. Il était donc important non seulement de faire vite pour prévenir toute initiative allemande en ce qui concerne l'Association internationale des académies, mais d'éviter en même temps d'indisposer les neutres et de les précipiter, en quelque sorte, dans les bras de l'Allemagne¹⁴.
- 8 Si l'organisation nouvelle naissait d'abord dans le cadre de la coopération interalliée¹⁵, les neutres pourraient difficilement se plaindre de rester provisoirement exclus. Hale - conscient des avantages de cette solution - envisageait la création d'un "Conseil international de recherches", fédération de Conseils de recherches nationaux à mettre sur pied dans tous les pays belligérants selon le modèle américain¹⁶. Au cours de l'année 1918, Hale tentait vainement d'obtenir du président Wilson un mandat officiel pour créer, de concert avec les académies européennes, ce "Conseil international de recherches". Cette sanction officielle, il la voyait non seulement comme un élément indispensable à sa conception de la "recherche coopérative", mais aussi comme un renfort d'autorité. Il en avait besoin à la fois pour convaincre certains de ses collègues américains de ne pas faire ajourner toute la question jusqu'à la fin de la guerre, et pour rendre plausible aux neutres, et inattaquable, la création d'une organisation à ce moment-là encore exclusivement interalliée. Le président Wilson, ayant probablement pénétré les intentions de Hale et nullement intéressé à engager son gouvernement dans ce domaine, fit la sourde oreille. La première conférence des académies des sciences interalliées - comme les suivantes - eut lieu sans qu'un mandat officiel fût donné à l'une ou l'autre des délégations participantes¹⁷.

Les conférences des académies des sciences interalliées

- 9 Trois réunions jalonnèrent la création du Conseil international de recherches (CIR), dont deux eurent lieu avant la fin de la guerre : la première, à Londres, du 9 au 11 octobre 1918 ; la deuxième, à Paris, du 26 au 29 novembre 1918. La troisième conférence - constituante - se réunit à Bruxelles, du 18 au 28 juillet 1919.

Londres

- 10 Les travaux de la conférence, à laquelle participaient trente-cinq savants, venus de neuf pays¹⁸, aboutirent à une déclaration commune qui était presque entièrement consacrée à l'aspect négatif de la réorganisation d'après-guerre, à savoir, l'isolement des puissances centrales. Dans un préambule, "vibrant réquisitoire contre les intellectuels germaniques qui avaient incontestablement prostitué la science en l'asservissant à de criminels desseins", on justifiait la mise en quarantaine des élites scientifiques allemandes et autrichiennes par le caractère particulier des atrocités commises : "organisées, encouragées" laissant une tache que ne saurait laver la simple réparation des dommages matériels¹⁹.
- 11 Bien qu'aucun des participants ne fût mandaté pour prendre des décisions susceptibles d'engager son institution d'origine et malgré que le caractère purement informatif de la réunion eût été souligné dans la correspondance²⁰ et réitéré en début de séance, on sentait l'ambiance d'une assemblée délibérante ; aussi les "Résolutions de Londres" devaient-elles acquérir par la suite une très grande importance : ainsi, les réserves des articles 1b et 3 des statuts du futur Conseil international de recherches - les fameux articles d'exclusion - ne consistaient que dans un renvoi à l'article 1^{er} des "Résolutions de Londres"²¹. Le programme qu'elles énoncèrent ne reflétait d'ailleurs pas les positions les plus extrêmes qu'on avait exprimées au sein de l'assemblée. Ainsi, la conférence ne s'était pas ralliée à la proposition des représentants de l'Institut de France qui voulaient qu'une recommandation soit ajoutée aux "Résolutions" à l'effet que les gouvernements des puissances alliées et associées s'abstiennent d'envoyer des délégués à des réunions où l'Allemagne ou l'Autriche seraient représentées, et que les ressortissants de ces puissances, à titre privé, adoptent une pratique identique. On fit observer que cette recommandation était implicitement contenue dans l'article 1^{er}. La conférence ne décida pas non plus - comme l'aurait souhaité un délégué belge - que toutes les académies participantes rayent de leurs listes les membres allemands et autrichiens : le représentant de la Royal Society, d'avis que le libellé du préambule ne laissait pratiquement pas d'autre voie aux académies qui s'y rallieraient, estimait superflue une décision formelle²².

Paris

- 12 A la deuxième conférence, au mois de novembre, le ton des débats allait changer ainsi que l'allure des travaux. Les délégués n'étaient pas seulement plus nombreux, ils étaient aussi plus expéditifs : l'armistice permettait d'envisager l'avenir dans des perspectives plus concrètes. De plus, les délégations française, belge et est-européennes avaient cette fois-ci l'avantage numérique²³. La conférence, après s'être constituée en "Conseil international de recherches provisoire", élaborait des directives qui, à nouveau, sous forme de "Résolutions", se présentaient néanmoins comme de véritables projets de statuts. Une

attention particulière fut accordée aux "Unions", associations internationales organisées dans chaque domaine scientifique, comme il en avait déjà existé avant la guerre. L'opinion prévalait, au sein de la conférence, qu'une organisation était condamnée à l'inefficacité si elle ne pouvait établir des liens organiques avec le travail concret qui s'accomplissait dans chacun des secteurs de l'activité scientifique. C'est à l'incapacité d'établir ces liens qu'on attribuait l'échec de l'ancienne Association internationale des académies. On craignait par ailleurs que l'Allemagne ne précédât les efforts du Conseil international de recherches en établissant les liens de collaboration internationale au sein des disciplines mêmes. La réunion de Paris jeta alors les bases de deux "Unions" dans des secteurs particulièrement importants : la géophysique et l'astronomie. C'est dans ces disciplines qui, par la nature des choses, dépendaient de la coopération internationale, que le risque d'une réorganisation concurrente était particulièrement grand. Un comité spécial se constitua dans le cadre de la conférence pour accélérer la constitution d'une "Union astronomique internationale" et réclama la responsabilité de cette Union dans pratiquement tous les domaines qui, avant la guerre, avaient fait l'objet d'efforts de coordination et de coopération organisée²⁴.

- 13 Le rattachement des futures "Unions" au Conseil international de recherches tel que conçu à Paris se révélait d'ailleurs comme étant plus qu'un "lien organique". En fait, le Conseil se réservait le droit d'approuver les statuts des Unions et d'assumer leurs responsabilités pour des domaines où elles n'existaient pas, ou d'en fonder à sa propre initiative (articles 1b et c des futurs statuts). La conception qu'avaient les milieux dirigeants du Conseil international de recherches d'un "lien organique" se traduisait par une structure hiérarchique et le principe d'une coordination centralisée²⁵.
- 14 La "symétrie d'organisation" comme on appelait pudiquement la discipline qui était censée régir les rapports entre le Conseil et les Unions visait avant tout le domaine politique et administratif ; c'est là que l'on imposait jusque dans les menus détails et notamment dans les clauses d'exclusion, une uniformité de comportement. En effet, ne pouvaient adhérer aux Unions que des pays répondant aux conditions établies par l'article 1^{er} des "Résolutions de Londres". De plus, tout pays qui, tout en satisfaisant à ces conditions, ne figurait pas sur la liste des Etats spécialement invités, ne pouvait être admis qu'à la majorité des trois quarts des voix des membres déjà associés (art. III, 3, des futurs statuts). Dans le cadre de leurs travaux, les Unions avaient en outre le droit de créer des commissions - à condition que les règlements dont elles se doteraient fussent conformes aux statuts du Conseil. Les Unions étaient autorisées aussi à inviter à leurs réunions des experts extérieurs - à condition que ces experts fussent ressortissants de pays membres du Conseil ou de pays qui, conformément à ses statuts, pourraient en être membres²⁶.
- 15 Cet engouement pour la "symétrie d'organisation" s'explique bien sûr par l'omniprésence de la question politique. Il ne s'agissait d'ailleurs pas, en premier lieu, du souci d'empêcher déjà une rentrée de l'Allemagne. L'attention était encore entièrement braquée sur la question des neutres. Les "ultras" parmi les savants rassemblés - en somme, les représentants des académies du continent - comprenaient mal ce qu'ils qualifiaient d'"impatience mal placée" de la part de leurs collègues anglo-saxons, soucieux d'associer au plus vite les académies neutres. Les "ultras" se méfiaient des neutres et mettaient en doute la rigueur de leur jugement moral : ne s'étaient-ils pas déjà rendus complices des agresseurs "par leur silence devant le crime²⁷" ? Emile Picard prêchait la prudence :

C'est par le canal des neutres que les Allemands... vont chercher à entrer dans le concert des nations par une petite porte dérobée...²⁸

- 16 Sous prétexte que la guerre n'était pas terminée encore et que l'on ne pouvait dire qui allait rester neutre, on ne trancha pas officiellement la question de l'admission des académies neutres. Mais déjà les directives, les règlements et les procédures étaient conçus et formulés pour exclure l'éventualité d'une brèche dans le front commun de la science alliée. Pour empêcher qu'un jour une "combinaison de petits Etats" puisse mobiliser la majorité des deux tiers requise pour une modification des statuts, on introduisit une pondération des voix au prorata des populations des pays membres. La formule n'aurait guère présenté d'avantage pour certains pays, si l'on ne s'était ingénié à inclure - et sous prétexte qu'ils faisaient partie du "corps de la nation" - les populations des colonies dans le nombre d'habitants des métropoles (art. VII/19 des futurs statuts). Ainsi la Belgique, grâce au Congo, atteignit-elle le maximum possible, c'est-à-dire cinq voix. On pouvait aussi rassurer George Ellery Hale inquiet déjà du risque qu'en appliquant ce principe, les Pays-Bas, si riches en astronomes, par exemple, se verraient accorder moins de voix que la Chine : les colonies hollandaises allaient combler la différence...²⁹ Pour empêcher qu'au fil des années, une indignation fléchissante n'entraîne l'organisation vers des concessions prématurées, on fixa à 1931 l'année où la convention serait soumise, pour la première fois, aux procédures de renouvellement et, le cas échéant, de révision (art. VIII/23 des statuts).
- 17 Une des initiatives les plus décisives de la conférence de Paris fut sans doute la mise sur pied d'un "comité exécutif". Ce comité composé de cinq membres se vit attribuer des pouvoirs considérables. Il était chargé de s'occuper de tous les problèmes scientifiques, techniques et administratifs que les institutions membres allaient lui soumettre ; il devait établir les contacts nécessaires pour préparer la fondation du Conseil ; il avait enfin le pouvoir de décider du moment où, suffisamment de "conseils nationaux de recherche" étant créés, une fédération devenait possible ; en d'autres termes, le comité exécutif allait décider quand le Conseil international de recherches allait se constituer officiellement, et convoquer l'Assemblée constituante³⁰.
- 18 Plus révélatrice encore que l'étendue des pouvoirs était la composition du comité exécutif : Emile Picard, Georges Lecoq, Arthur Schuster, Vito Volterra. Seul George Ellery Hale, le cinquième membre, n'appartenait pas aux "ultras"³¹. A partir de la conférence de Paris, la réorganisation - officielle - des relations scientifiques internationales était pratiquement entre les mains de ce petit groupe ; il était évident que pour ses membres, le règlement de comptes avec les collègues allemands figurerait au premier rang des priorités qu'ils allaient établir pour la nouvelle organisation. Hale, qui poursuivait d'autres objectifs, essayait de faire valoir son point de vue directement dans sa correspondance avec Picard ou par l'intermédiaire de Schuster qui occupait une position médiane. Mais l'éloignement géographique était au désavantage de Hale. L'impression très nette qui se dégage de la correspondance est la suivante : pendant la phase préparatoire du CIR et au cours des premières années de son existence, la partie se jouait entre les "grands" : la Royal Society, la National Academy of Sciences et l'Académie des sciences de Paris ; ni Georges Lecoq de l'Académie royale de Belgique, ni Vito Volterra, des *Linnei*, ne semblent avoir été consultés outre mesure. Emile Picard, personnalité dominante parmi les "ultras", clôtura la réunion en lançant un appel qui ne devait laisser subsister aucune ambiguïté à cet égard :

... nous devons rester solidaires et unis non seulement jusqu'à la fin de la guerre... mais dans un avenir qui doit être regardé comme indéfini. Ce n'est qu'ainsi que nous aurons la chance de voir une paix véritablement définitive s'établir à la surface de notre planète, et que nous pourrions nous prémunir contre les retours offensifs d'une barbarie qui restera menaçante et essaiera encore de frapper au coeur les races moralement supérieures de l'humanité³².

- 19 Ambition démesurée, certes - les observations ironiques sur les "Big Five" ne se firent d'ailleurs pas attendre³³ - mais aussi expression d'une profonde inquiétude.

La constitution du conseil international de recherches

Bruxelles

- 20 L'inquiétude exprimée à Paris n'était pas sans fondement. Huit mois plus tard, à l'Assemblée constituante de Bruxelles, le front commun de la science alliée subit son premier assaut : un membre de la délégation américaine proposa de supprimer, dans l'article 3 des statuts, l'énumération limitative des Etats éligibles au Conseil³⁴. La proposition fut rejetée. Le président de l'Assemblée, Alfred Lacroix de l'Académie des sciences de Paris, avait d'ailleurs refusé de faire discuter le contenu des statuts, faisant valoir qu'ils avaient déjà été acceptés par la Conférence des académies des sciences interalliées de Paris, en novembre 1918³⁵. La discussion sur l'admission des neutres, cependant, ne pouvait être évitée. Hale, qui n'avait pu se rendre à Bruxelles, avait insisté auprès d'Arthur Schuster pour que l'Assemblée constituante invitât aussitôt les académies des Etats neutres : autrement, déclara-t-il, le Conseil international de recherches perdrait l'appui et des scientifiques et du gouvernement américains³⁶. L'Assemblée procéda à cette invitation - mais au lieu de résoudre le problème par l'insertion d'une clause générale, l'Assemblée vota une liste de treize pays - dont dix anciennement neutres - invités à se joindre au CIR³⁷. Le Comité exécutif fut chargé d'entrer en contact avec les autorités compétentes de tous les pays membres, c'est-à-dire leurs académies, leurs conseils nationaux de recherches ou, à défaut de tels organismes, leurs gouvernements. En fait, contrairement à ce qui avait été l'usage sous le régime de l'ancienne Association internationale des académies, l'adhésion n'était plus réservée désormais aux seules institutions scientifiques autonomes. Un pays pouvait également adhérer au Conseil international de recherches par l'intermédiaire de son gouvernement (art. III/4 des statuts)³⁸.
- 21 Le souci de se maintenir près du pouvoir était d'ailleurs manifeste chez les promoteurs du Conseil international de recherches. Ce souci s'inspirait de considérations très diverses, et non seulement de la nécessité de prévoir des mécanismes d'adhésion pour des pays dans lesquels aucune institution scientifique représentative ne s'était encore constituée, mais que l'on voulait voir adhérer pour des raisons politiques³⁹, ou encore des conceptions de la "recherche coopérative" chères à George Ellery Hale. Les représentants des académies européennes étaient parfaitement conscients du fait qu'un organisme comme le CIR devait entretenir des relations étroites avec l'Etat et en rechercher le patronage, ne serait-ce du seul fait que le trésor public était seul à pouvoir faire face au coût de certains types de recherche. Mais il y avait aussi un désir de se maintenir dans le halo d'un pouvoir de dernier ressort et d'y puiser une autorité et un prestige additionnels. Ainsi les responsables du CIR aimaient à se comparer au collège d'hommes d'Etat qui avait siégé, durant des mois, à la Conférence de la paix de Paris, rencontre qui avait évidemment

captive l'opinion publique⁴⁰. Le ministre belge de l'éducation, dans son discours d'ouverture de l'Assemblée constituante du CIR, l'avait comparé "dans le domaine scientifique, à la Société des nations, cette noble et belle conception, que le traité de Versailles a créée dans l'ordre politique et social...⁴¹", et le président de l'Assemblée fit observer, dans son allocution de clôture, qu'"une petite Conférence de la paix, se terminait ce jour-là"⁴².

- 22 Il convient de souligner que ces références et ces allusions - tout en trahissant généralement un sens aigu de la conjoncture politique - ne se réduisaient pas cependant à de pures considérations tactiques. Elles étaient aussi, et avant tout peut-être, l'expression de l'intégration profonde des élites scientifiques aux courants politiques de leur temps. Ils participaient, d'âme et de coeur, aux événements, et tout en saisissant l'opportunité politique au profit de leurs intérêts professionnels ou même personnels, ils étaient aussi pénétrés par la conviction de servir une cause, d'être l'instrument d'une justice conforme à l'idéal des peuples et de jeter, par la même occasion, les bases d'une nouvelle communauté scientifique internationale. Les réunions ultérieures du CIR n'allaient plus retrouver cette même ambiance enthousiaste, grave et un peu pompeuse qui avait régné à l'Assemblée constituante. Des difficultés devaient d'ailleurs s'annoncer avant même que la Convention n'entrât en vigueur, le 1^{er} janvier 1920.

Les oppositions

- 23 Ces difficultés venaient principalement de deux côtés : de l'intérieur même des milieux scientifiques nationaux et, comme il était à prévoir, des pays neutres. L'Allemagne, aux prises avec les conséquences de la défaite, ne présentait encore qu'une menace indirecte. Si la création du CIR avait été saluée avec satisfaction en France et en Belgique, la réaction était moins unanime en Angleterre et aux Etats-Unis. La pierre d'achoppement la plus immédiate ne fut d'ailleurs pas l'ostracisme à l'égard des empires centraux : à cette époque-là, personne n'envisageait avec ardeur la reprise des relations avec les collègues allemands. Une des premières questions soulevées, par contre, fut celle du mandat des "délégués" qui, à Londres, à Paris et à Bruxelles, avaient mis sur pied une organisation scientifique internationale ayant l'ambition d'exercer une forte influence sur l'évolution de l'ensemble des relations scientifiques internationales de l'après-guerre. En fait, l'origine du mandat des participants aux différentes réunions interalliées avait été quelque peu obscure, et le caractère somme toute assez définitif des engagements qui furent pris lors de ces réunions, présentait un curieux contraste par rapport au simple "échange d'idées et d'informations" auquel elles étaient officiellement destinées.
- 24 Ainsi, peu après la réunion de Paris - où les statuts de la future Union astronomique internationale avaient été élaborés - la Royal Astronomical Society éleva de violentes protestations contre cette façon de procéder, de prendre des initiatives d'une telle portée sans consulter les sociétés savantes intéressées⁴³. A l'automne 1919, après la constitution officielle du CIR et des premières unions⁴⁴, les protestations contre les "*self-constituted delegates*" se multipliaient. La perspective d'une adhésion divisait les communautés scientifiques nationales dans les pays neutres ; mais de fortes oppositions se firent également entendre en Angleterre⁴⁵. Les critiques se montrèrent peu impressionnés par le fait que les participants étaient généralement dûment délégués par leurs académies respectives. Si l'on ne discutait pas la validité de cette délégation, on contestait en revanche la représentativité générale des organismes et leur droit de prendre des

engagements concernant l'ensemble de la communauté scientifique nationale. La Royal Society fut dénoncée comme l'institution la moins appropriée pour représenter les scientifiques anglais dans leur ensemble, étant donné que "l'exclusivisme est une caractéristique aussi essentielle de sa constitution que l'est l'inclusion de la communauté entière pour une organisation qui se veut représentative"⁴⁶. Beaucoup de ces critiques étaient l'expression de tensions internes des milieux scientifiques anglais autant, sinon plus, que le reflet d'opinions divergentes sur l'organisation des relations scientifiques internationales. Cette influence que les institutions membres du CIR - comme la Royal Society - voulaient collectivement assurer sur les rapports scientifiques internationaux, se présentait à l'ensemble des chercheurs comme une prérogative convoitée par l'institution membre sur la scène nationale. Dans une certaine mesure, en effet, le CIR essayait de renouveler ici la tentative de l'ancienne Association internationale des académies : inquiètes de voir se développer, en dehors de leur contrôle, et même sans leur participation, de forts courants de collaboration scientifique internationale, les académies avaient alors décidé de se coaliser pour rentrer en scène avec autorité⁴⁷. Pour consolider sa position, le CIR employait généralement des moyens moins discrets que l'organisme prédécesseur.

- 25 La réaction contre cette politique ne se limitait d'ailleurs pas à des dénonciations d'une ingérence potentielle. Certains milieux réagissaient à la sollicitude du CIR en lui faisant savoir que leurs activités internationales ne nécessitaient pas un effort particulier d'organisation : ils ne voyaient ni intérêt, ni urgence dans la mise sur pied d'Unions internationales⁴⁸. Arthur Schuster, ne pouvant compter sur un appui unanime des membres de la Royal Society, devait manoeuvrer avec une extrême prudence⁴⁹. Contre les critiques à l'intérieur et à l'extérieur de son institution, il fit valoir - comme George Ellery Hale aux Etats-Unis d'ailleurs - les contraintes imposées par l'intransigeance française et belge, et le respect que l'on devait aux sentiments de ces peuples, si sévèrement éprouvés par la guerre. L'alternative à l'acceptation des principes du CIR fut toujours présentée en termes de rupture avec les collègues français et belges - solution inconcevable après quatre ans de fraternité d'armes⁵⁰. On eut recours à ce même dilemme, d'ailleurs, quand il fallut expliquer aux neutres l'aspect politique de la nouvelle organisation : car c'est évidemment l'attitude des académies neutres qui allait décider de son sort dans les quelques mois suivant l'Assemblée constituante de Bruxelles.

Les ralliements

- 26 Le prix Nobel de chimie de 1918 fut attribué, en 1919, à Fritz Haber. Cette décision de l'Académie royale de Suède fut interprétée par les responsables du CIR comme un geste délibéré, confirmant l'extrême réserve que les académies Scandinaves observaient à l'égard du CIR⁵¹. Les réticences étaient fortes aussi en Hollande. Kapteyn, l'astronome de Groningen, collaborateur et ami personnel de George Ellery Hale, avait commencé à faire circuler une lettre de protestation à l'adresse des "membres des Académies des nations alliées et des Etats-Unis". A l'automne 1919, cet appel avait recueilli plus de 200 signatures et parut dans la presse internationale. Il critiquait sévèrement les affirmations de supériorité morale alors devenues lieux communs dans la discussion sur la culpabilité des élites intellectuelles allemandes ; il invitait les hommes de science des pays alliés à faire un examen de conscience. Tout en comprenant comment les événements des années de guerre avaient "hypnotisé" l'attention sur les outrages subis, les signataires de l'appel leur demandaient de se ressaisir :

Croyez-vous bien faire en allumant le flambeau de la guerre à peine éteint dans le champ politique dans le terrain sacré de la science ? A qui la responsabilité si plus tard les savants des empires centraux se sentant insultés, refusent de renouer les liens que vous déchirez⁵² ?

- 27 Arthur Schuster, examinant la répartition par pays des signataires, constata avec un certain soulagement, qu'il n'y avait que peu de personnalités importantes parmi eux⁵³. Par ailleurs, à l'automne 1919, même les modérés parmi les scientifiques européens et américains devaient considérer comme prématurée l'invitation à la participation "aux oeuvres d'amour et de charité" qui leur était ainsi lancée. Malgré une ambiance très antiallemande dans l'ensemble, le comité exécutif du CIR crut sage d'adopter une politique prudente, politique qui, d'abord, ne visa qu'à éviter des refus explicites de la part des académies invitées⁵⁴. Il allait même plus loin, se montrant plus accommodant que les débats de Londres et de Paris ne l'auraient fait prédire, dans l'interprétation des principes ancrés dans les statuts du CIR. Comme il apparut rapidement que les neutres comptaient garder les mains libres à l'égard de leurs collègues allemands et autrichiens ou, comme Emile Picard fit remarquer avec une pointe d'amertume, "manger à deux rateliers", le comité exécutif préféra "ne pas avoir l'air de comprendre et continuer à récolter les adhésions⁵⁵". Arthur Schuster, méfiant à l'égard de l'attitude de l'Académie suédoise, ne craignit pas de se mettre en contradiction flagrante avec l'esprit des statuts du CIR, pour rassurer le plus influent parmi les germanophiles de l'Académie de Stockholm, Svante Arrhénius. Celui-ci obtint en effet une déclaration précisant qu'une académie d'un pays anciennement neutre ne serait pas empêchée, par son adhésion au CIR, d'établir des rapports privés et officiels avec une académie ou association allemande ou autrichienne⁵⁶.
- 28 Des accommodements de ce genre furent cependant l'exception. Les défenseurs du CIR eurent recours plus volontiers à d'autres moyens pour convaincre les hésitants. Ainsi ils essayèrent de parer le CIR de l'autorité du Traité de Versailles, en laissant entendre que l'article 282 de ce traité avait déjà décidé du sort des organisations scientifiques internationales ; selon les dispositions de l'article 282, les traités, accords et conventions de caractère technique et économique avec l'Allemagne avaient cessé d'être applicables⁵⁷. Les auteurs des nombreux commentaires et articles véhiculant cette information dans les milieux scientifiques se gardaient bien d'ajouter une précision importante : si l'article 282 du Traité de Versailles portait bel et bien sur l'abrogation de traités, accords et conventions de caractère technique et économique, il ne s'appliquait qu'à des engagements interétatiques reposant sur un document de droit international, et non pas à des conventions de droit privé comme celle à la base de l'Association internationale des académies et d'autres associations scientifiques internationales. Le Comité exécutif du CIR n'hésita pas à invoquer le Traité de Versailles et l'obligation de l'Allemagne de se retirer des associations existantes quand il soumit aux académies neutres l'invitation d'adhérer au CIR. La réaction fut pleine de réserve : aussi bien Hendrik A. Lorentz, le physicien hollandais, que Svante Arrhenius confessèrent à Arthur Schuster qu'ils étaient incapables de découvrir dans le Traité les articles en question, et lui demandèrent de les éclairer⁵⁸. En évoquant subsidiairement l'article 289⁵⁹, Schuster essaya alors d'étayer son point de vue, mais passa rapidement au problème plus général des relations confiantes et cordiales si indispensables au bon fonctionnement d'une organisation internationale⁶⁰. L'argument voulant appuyer l'autorité - et, en même temps, le monopole - du CIR sur les dispositions du Traité de Versailles était, en effet, fragile⁶¹.

- 29 Si au printemps et à l'été 1919, le CIR s'était encore volontiers comparé à la Société des nations, on en parla de moins en moins depuis l'automne. La raison de ce silence fut double. Les adversaires du CIR et, plus généralement, d'une réorganisation précipitée des relations scientifiques internationales, présentaient la Société des nations comme l'élément principal de leur solution de rechange : ne pouvait-on pas laisser à la Société des nations le soin de cette réorganisation⁶² ? ou, du moins, remettre à cette organisation la décision de recevoir l'Allemagne parmi les nations civilisées ? L'Allemagne pourrait alors adhérer au CIR après sa réception parmi les membres de la Société des nations⁶³. Pour le Comité exécutif du CIR, ces propositions étaient inacceptables : il ne s'agissait évidemment pour lui ni d'ajourner la création du CIR, ni de s'en remettre, dans la question fondamentale de l'exclusion allemande, à un organisme aux tendances aussi incertaines que la Société des nations⁶⁴.
- 30 Un autre sujet d'inquiétude pour les membres du Comité exécutif était l'article 24 du Pacte. Selon cet article, les bureaux internationaux et "toutes commissions pour le règlement d'affaires d'intérêt international" devaient être placés sous l'autorité de la Société des nations⁶⁵. La question fut soigneusement pesée : Hale fit un moment valoir les avantages possibles d'un lien quelconque avec la Société des nations ; par exemple si celle-ci acceptait de payer les factures du CIR, sans se mêler de ses affaires, notamment de ses rapports avec les Allemands...⁶⁶ ; il fit également remarquer que l'adhésion des neutres ne poserait plus guère de problème, si le CIR devenait la "section scientifique" de l'organisation genevoise⁶⁷. Malgré les avantages ainsi entrevus, les membres du Comité exécutif préféraient maintenir une certaine distance et, pour échapper à la tutelle de l'article 24 du Pacte, réservé à des organismes interétatiques, ils convinrent de taire désormais dans ce contexte la connection avec l'Etat qu'ils s'étaient, au contraire, empressés de mettre en lumière dans leur tentative de faire bénéficier le CIR de l'autorité du Traité de Versailles⁶⁸.
- 31 Cette discrétion ne signifiait pas, cependant, que le CIR avait renoncé à rechercher du moins l'apparence d'un statut officiel. Ses fondateurs avaient réussi à rehausser l'éclat de leurs rencontres en s'assurant, chaque fois, le patronage d'une personnalité politique haut placée : Lord Balfour à Londres, le ministre de l'Instruction publique à Paris, le roi des Belges à Bruxelles. Les dirigeants du CIR ne réussissaient cependant pas à faire intervenir les autorités publiques plus concrètement - à les faire endosser, par exemple, les objectifs du CIR de façon officielle. Pas plus que le président Wilson n'avait répondu favorablement aux sollicitations de Hale, le Foreign Office ou le Quai d'Orsay ne semblaient vouloir s'engager particulièrement pour la cause des académies interalliées : informées, ces institutions prenaient acte. Rien n'indique qu'elles vouèrent au remue-ménage de la communauté scientifique internationale une attention plus que routinière⁶⁹.
- 32 Dans les milieux politiques, les ministères et les administrations, on approuvait certes l'initiative des académies, tant était grande l'unité de vue sur la responsabilité matérielle et morale de l'Allemagne et les sanctions que cette responsabilité devait entraîner. Les élites intellectuelles allemandes aimaient à attribuer cette unité de vue à d'odieuses tractations entre l'Establishment scientifique et le pouvoir politique dans les pays alliés⁷⁰ ; ils démontraient par là les limites de leur compréhension. Ils mesuraient mal, en fait, l'étendue et la spontanéité de l'aversion dont ils étaient l'objet. Le président Wilson, pourtant soucieux de ne pas engager officiellement les Etats-Unis dans la politique récriminatoire qu'annonçaient les conférences des académies des sciences interalliées, n'allait pas moins dénoncer la "science sans conscience" dans laquelle avait excellé

l'Allemagne, en mettant pied sur le continent européen⁷¹ ; et Clemenceau, à l'automne 1919, déclara que son mépris pour les signataires de l'Appel des quatre-vingt-treize allait "au-delà de ce que la langue humaine peut exprimer", bien qu'il admirât leurs livres⁷².

- 33 Le CIR n'aurait pas connu des débuts aussi encourageants, si les savants allemands n'avaient pas réussi à s'aliéner tout le monde, et non seulement ceux qui, déjà, ne les aimaient pas beaucoup. Le spectacle d'orgueil et d'arrogance qu'ils avaient offert - et bien qu'ils n'aient pas été les seuls à en faire la démonstration - avait profondément choqué l'opinion publique dans les pays neutres traditionnellement germanophiles. En fait, au grand soulagement du Comité exécutif du CIR et au dépit des collègues allemands, la situation s'éclaircit au cours de l'année 1920 : placées devant un choix, les académies neutres rejetèrent l'alternative d'une coalition avec l'Allemagne et, tout en désapprouvant l'ostracisme acrimonieux manifesté par le CIR, finirent par y adhérer.

NOTES

1. Meister, 1947, 155.
2. Hale à Darboux, le 3 mars 1915 (Paris, AdS.).
3. Voir *supra*, chapitre I, p. 59, ctHale, 1920b.
4. Hale à Darboux, le 3 mars 1915 (Paris, AdS.).
5. Cité dans Hale, "War activities of the National Research Council", allocution prononcée lors d'une réunion sous les auspices de l'Engineering Foundation à New York, le 28 mai 1918 (copie dans AdS, Paris).
6. Cette organisation devait être consacrée aux sciences exactes et naturelles uniquement. Gaston Darboux avait suggéré la tenue de conférences scientifiques interalliées à Arthur Schuster en décembre 1916 (Schuster à Volterra, le 16 février 1918 ; RS 541 ; voir aussi Picard à Hale, le 22 juillet 1917 ; US NatArch DeptState 592.31 Ala/44 ; et Picard, 1917, 1).
7. Schuster allait s'adresser également aux Académies de Rome et de Tokyo (mémoire et lettre du 17 juin 1918, RS 541).
8. Picard à Schuster, le 20 août 1918 (RS 541).
9. Voir, par exemple, le mémoire que le directeur de l'Observatoire d'Uccle et membre de l'Académie royale de Belgique, Georges Lecointe, avait préparé en 1917 à l'intention du gouvernement belge (Lecointe et Guichtenaere, 1917) sur les relations intellectuelles internationales d'après-guerre, et les instructions que l'Académie des sciences de Paris donna à ses délégués à la première Conférence des académies des sciences interalliées d'octobre 1918 (extrait du procès-verbal de la séance du 30 septembre 1918, République française, *Journal officiel*. Chambre des députés. Documents. No 284 du 18 octobre 1918, 9095) ; voir aussi Picard à Schuster, le 3 octobre 1918, RS 540.
10. Voir, par exemple, l'allocution d'Emile Picard dans la séance de l'Académie des sciences de Paris du 10 décembre 1917 (*le Temps*, le 11 décembre 1917, 2) et Lecointe et Guichtenaere, 1919, 40.
11. Académie des sciences de Paris. Extrait du procès-verbal de la séance du 30 septembre, *loc. cit.*
12. Picard à Schuster, le 3 octobre 1918 (RS 540).
13. Un vote à la majorité des deux tiers de ses membres était requis pour la dissoudre.
14. Starling dans la séance du 27 novembre 1918 de la Conférence des académies des sciences interalliées (procès-verbal dans AdS, Paris)

15. Cette coopération interalliée s'était considérablement développée dans le domaine scientifique et technique et avait connu des débuts d'institutionnalisation. Au début de l'année 1918, un Research Information Committee avait été créé dans le cadre du National Research Council, chargé de coordonner l'échange d'informations scientifiques et techniques avec les alliés. Deux attachés scientifiques, l'un à Londres, l'autre à Paris, puis, plus tard, un troisième à Rome, assuraient la liaison (voir Kevles, 1970, 51-52 ; U.S. House of Representatives, 1975, 52-56, mais surtout NAS Archives, Research Information Service, 1918-1919).

16. Le National Research Council fut créé en 1916. Voir à ce sujet outre les articles contemporains de G.E. Hale, Dupree, 1964 ; Kevles, 1968, 427-437 ; 1977, 139-154, *passim*. Un Conseil national de recherches fut créé en Italie en 1919 (Goodstein, 1978).

17. Hale était persuadé qu'un endossement officiel était indispensable à la réussite d'une réorganisation de la coopération scientifique internationale et espérait d'ailleurs que l'octroi d'un statut officiel à la délégation américaine allait faciliter à la Royal Society d'obtenir la coopération du gouvernement britannique (Hale à Schuster, le 17 juillet 1918 ; Hale à Picard, le 14 août 1918). Schuster, au contraire, faisait remarquer que la nouvelle organisation devait éviter d'être contrôlée par la diplomatie et se placer sous la direction d'organismes comme les académies ou les conseils de recherches (Schuster à Hale, juillet 1918). Il est significatif pour la détermination de Hale qu'il essayât d'obtenir, *in extremis*, d'un président récalcitrant la nomination comme membres de la délégation américaine à la conférence de Londres des représentants respectivement de la Marine et de l'Armée américaine (Vice-admiral William S. Sims et Major-general John Biddell). La Maison-Blanche refusa (Michelson à Wilson, 14 août 1918 ; Wilson à Michel son, 22 août 1918), NAS Archives, International Relations, Inter-allied Conferences on int. sc. organisation, London, 1918, General.

La participation active des attachés scientifiques américains en poste à Londres et à Paris à la préparation des conférences de Londres, Paris et Bruxelles est une autre illustration de l'intérêt que Hale portait à ce qui allait devenir le Conseil international de recherches. Munis d'instructions de la National Academy of Sciences et plus particulièrement de son *Foreign Secretary*, ils participaient aux rencontres préparatoires avec les représentants des académies européennes et assistaient aux conférences (NAS Archives, Research Information Service, Foreign Service, 1918-1919, p. 27).

18. Angleterre, 12 ; France, 7 ; Etats-Unis, 6 ; Belgique, 3 ; Japon, 2 ; Serbie, 2 ; Brésil, 1 ; Italie, 1 ; Portugal, 1. "Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Londres en octobre 1918. Compte rendu.." Académie royale de Belgique, *Bulletin de la classe des sciences*, 1919, 49-61.

19. "Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Paris en novembre 1918. Compte rendu.." *ibid.*, 63. Voir aussi *infra*, annexe III, 317-319.

20. Voir, par exemple, Schuster à Hale, le 29 octobre 1917 (NAS Archives, International Relations, Inter-allied Conferences on International Scientific Organisation, Londres, 1918, General).

21. "1. - Aussitôt que les circonstances le permettront, les conventions relatives aux associations scientifiques internationales seront, conformément aux statuts ou règlements propres à chacune d'elles, dénoncées par les groupements compétents des nations en guerre avec les empires centraux. - De nouvelles associations reconnues utiles au progrès des sciences et de leurs applications seront établies, dès maintenant, par les nations en guerre avec les empires centraux, avec le concours éventuel des neutres." Voir, pour les autres articles, *infra*, annexe III, p. 317-319.

22. "Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Londres", *loc. cit.*, 51-52. Bien que les Britanniques fussent soucieux de garder les portes ouvertes, l'opposition aux formules récriminatoires venait avant tout de la délégation américaine (voir à ce sujet Kevles, 1970, 1977, 139-154, *passim*).

23. France, 13 ; Angleterre, 9 ; Etats-Unis, 6 ; Italie, 5 ; Roumanie, 4 ; Belgique, 3 ; Japon, 2 ; Serbie, 2 ; Brésil, 1 ; Pologne, 1 ; Portugal, 1. "Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Paris", *loc. cit.*, 77-81.

24. "... fonctionnement du Bureau international de l'heure, fonctionnement du Bureau central des télégrammes astronomiques, publication d'un recueil donnant le plus rapidement possible les résultats des travaux astronomiques récents, question des éphémérides, carte photographique du ciel..." (Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Paris", *loc. cit.*, 68-72).
25. "... Nous venons de délimiter de vastes territoires ; nous les avons pourvus d'une constitution, nous avons même poussé la sollicitude jusqu'à leur donner un gouvernement..." (Alfred Lacroix, allocution de clôture de l'Assemblée constituante, le 28 juillet 1919). International Research Council, 1919, 10.
26. Voir les statuts de l'Union astronomique internationale (art. 18), de l'Union géodésique et géophysique internationale (art. 18), de l'Union internationale des mathématiques (art. 8), de l'Union internationale de radio-télégraphie scientifique (art. 12, 2 et 18).
27. Lecoq et Guichenaere, 1919, 41, 47.
28. Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Paris, 26-29 novembre 1918. Procès-verbal de la séance du 27 novembre, 38 (AdS, Paris).
29. Emile Picard, *ibid.* (séance du 26 novembre 1918).
30. Art. 3-7 des "Résolutions de Paris" (Conférence des académies des sciences interalliées tenue à Paris, *loc. cit.*, 63-81) et art. V/11-13 des statuts.
31. Rétrospectivement, le choix de Hale se présente comme une consécration de son rôle initial plutôt qu'un facteur influençant le développement ultérieur de l'organisation. Les débats et les déclarations faites au terme des deux conférences interalliées reflètent ses idées : mention y est fait du resserrement indispensable des rapports entre les institutions de recherche, les industries et les gouvernements (art. 4, Résolutions de Londres) ; on y trouve une autre idée, chère à Hale : le rappel aux Etats de leur devoir d'assurer les moyens matériels et la liberté nécessaire à ceux "capables de se livrer à une recherche scientifique de haute qualité" (art. 7). Les discussions à ce sujet étaient cependant brèves et se déroulaient généralement en marge du débat principal. Hale approuvait certes la mise en quarantaine des Allemands, du moins pour un certain temps, et partageait jusqu'à un certain degré les inquiétudes de Picard à l'égard d'une éventuelle "revanche allemande sur le plan scientifique" (Kevles, 1970, 59) ; il n'était pas prêt cependant, comme Picard, à subordonner les objectifs d'organisation à des objectifs inspirés d'émotions politiques.
32. Conférence des académies des sciences interalliées, Paris, 26-29 novembre 1918, procès-verbal de la séance du 27 novembre, 36 (AdS, Paris).
33. *The Times*, le 8 mars 1921, 10.
34. A savoir : Belgique, Brésil, Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Grèce, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie.
35. International Research Council, 1919, 2. - Les 225 délégués se répartissaient de la façon suivante : Belgique, 106 ; Canada, 2 ; France, 48 ; Etats-Unis, 27 ; Royaume-Uni, 19 ; Italie, 15 ; Roumanie, 2 ; Serbie, 2 ; Japon, 1 ; Nouvelle-Zélande, 1 ; Pologne, 1 ; Portugal, 1. *Ibid.*, 49-52.
36. Hale à Schuster, le 3 juillet 1919 (RS 540) ; voir aussi Hale à Farnsworth, 10 mars 1919 ; Farnsworth à Hale, 5 mars 1919 ; Hale à Mendenhall, 8 avril 1919 (dans cette lettre, Hale insiste sur une invitation des neutres dans les plus brefs délais, "que cela inquiète les Français ou non") ; Mendenhall à Merriam, 23 juin 1919. Schuster avait réussi, lors de la réunion préparatoire du Comité exécutif au mois de mai 1919, à faire accepter par ses trois collègues que l'Assemblée constituante inviterait les neutres à adhérer (Hale l'en félicite le 23 juin 1919 ; RS 541).
37. A savoir : Chine, Siam, Tchécoslovaquie (ces pays avaient déclaré la guerre aux puissances centrales) et Argentine, Chili, Danemark, Hollande, Mexique, Monaco, Norvège, Espagne, Suède et Suisse (International Research Council, 1919, 8).
38. Voir *infra*, annexe IV, 320-324.

39. La présence, parmi les membres du CIR, de pays dont la contribution à l'avancement des sciences avait été jusque-là assez modeste, allait d'ailleurs provoquer des commentaires ironiques par la suite. Un chimiste hollandais, directeur d'un laboratoire de l'université de Groningen, se plaignit auprès de William Pope, président du Federal Council of Chemical Societies qu'une "poignée de Serbes, de Brésiliens et de Japonais", aient été préférés aux hommes de science des pays neutres pour discuter de la réorganisation des relations scientifiques internationales (Jaeger à Pope, le 8 janvier 1919, RS 540).

Bien qu'à la réunion de Paris on eût pris soin de dresser la liste des pays éligibles, on avait renoncé à inviter des savants grecs, de crainte que la majorité ne fût encore germanophile à cette époque (Schuster à Picard, le 24 octobre 1918, RS 540).

La question politique dominait les critères de sélection : ainsi Schuster et Hale étaient-ils tombés d'accord pour ne pas inviter le Brésil, étant donné que son niveau scientifique n'était pas élevé et que sa participation n'ajoutait rien à l'effet que pourraient avoir sur l'Allemagne les décisions prises à Londres et à Paris, comme la déchéance d'honneurs académiques, la radiation des Allemands des listes de membres des académies, etc. (Hale à Schuster, le 9 juillet 1919, RS 541).

40. Emile Picard, dans sa correspondance, recourt souvent à cette comparaison, sans jamais oublier d'ajouter : *si parva licet componere magnis*. (RS 540). Hale était également convaincu que le Conseil international de recherches correspondait, en quelque sorte, dans le domaine des sciences, à ce que Wilson voulait voir accomplir par la Société des nations dans le domaine politique (Kevles, 1970, 60).

41. International Research Council, 1919, 63.

42. *Ibid.*, 10.

43. Royal Astronomical Society à Schuster, le 4 février 1919 (RS 540).

44. Trois unions furent officiellement constituées : l'Union astronomique internationale, l'Union géodésique et géophysique internationale, l'Union internationale de chimie pure et appliquée.

45. Les biologistes - qui déclaraient qu'ils ne voyaient pas l'utilité d'une union - et les géographes, par exemple, ne laissèrent aucun doute sur leur réaction négative (Royal Geographical Society à Schuster, les 26 novembre et 19 décembre 1919, RS 540).

46. Normal R. Campbell, "Letter to the Editor", *Nature*, 25 septembre 1919, 73.

47. Voir *supra*, chapitre I, 46-47.

48. London Mathematical Society à Schuster, le 29 décembre 1919 ; British Engineering Standards Association à Schuster, le 12 juillet 1919 ; Royal Geographical Society à Schuster, le 19 décembre 1919 ; au sujet de la météorologie, Napier Shaw écrivit à Schuster que les directeurs des stations météorologiques collaboraient selon les besoins de leur travail et certes non au gré de quelque commission et des votes majoritaires qu'elle prendrait ; il fit observer, de plus, qu'avant d'organiser les rapports internationaux, il conviendrait de mettre de l'ordre dans les rapports de collaboration sur le plan national... (lettre du 10 mars 1919, RS 540).

49. Le danger d'une scission à l'intérieur du *Council* au sujet de l'attitude à adopter vis-à-vis des Allemands fut plus d'une fois évoqué (voir, par exemple, Thomson à Schuster, le 11 janvier 1918 ; Young à Schuster, le 31 décembre 1919 ; RS 540).

50. Young à Schuster, le 15 avril 1919 (RS 540) ; Hale à Schuster, le 29 décembre 1921 ; Hale à Stebbins, le 9 mars 1922 (RS541).

51. Académie des sciences de Paris, comité secret du 29 décembre 1919 (AdS Paris) ; voir aussi Hale à Schuster, le 22 janvier 1920 (RS 542). Durant la guerre, l'Académie suédoise avait d'ailleurs continué d'attribuer des prix Nobel à des savants allemands.

52. Ms dans AdS Paris. Le nombre de signatures varie selon les époques de l'année 1919. Kevles, 1970, 59-60, parle de 278 signatures. Le texte dans AdS et celui que le *Times* publia le 14 octobre 1919, p. 9, en portent 177.

53. Suède, 74 ; Hollande, 54 ; Finlande, 18 ; Norvège, 14 ; Suisse, 7 ; Espagne, 7 ; Danemark, 3 ; Schuster à Picard, le 12 octobre 1919 (RS 540) ; voir aussi, pour la réaction de Hale, Kevles, 1970, 59-60.
54. Schuster à Hale, le 27 octobre 1919 (RS 540).
55. Picard à Schuster, 2 décembre 1919 (RS 540).
56. Schuster à Arrhenius, le 23 février 1920 (RS 542).
57. *Nature*, 23 octobre 1919, 154-155.
58. Lorentz à Schuster, le 10 septembre 1919 ; Arrhenius à Schuster le 11 septembre 1919 (RS 540).
59. Tandis que l'article 282 du Traité énonce l'abrogation des traités, conventions et accords et contient la liste des exceptions, l'article 289 invite les puissances alliées et associées à notifier à l'Allemagne les traités, conventions et accords qu'elles entendent maintenir. L'article 299 - qui fut également cité dans ce contexte - porte sur l'annulation de contrats conclus entre ressortissants des puissances alliées et associées et citoyens allemands (y compris des personnes morales). Les trois articles font partie des clauses économiques du Traité.
60. Schuster à Lorentz, le 22 septembre 1919 (RS 540).
61. L'argument était d'autant plus fragile que les documents ne permettaient pas de recourir à une interprétation extensive des articles mentionnés. La Convention internationale des poids et mesures et l'Institut international d'agriculture furent exceptés de la dénonciation (art. 282). Dans un autre contexte, celui de l'art. 297 concernant la liquidation de la propriété allemande à l'étranger, les puissances alliées et associées avaient manifesté, dans leur déclaration du 16 juin 1918, leur intention de prendre dûment en considération les intérêts du progrès scientifique et d'en tenir compte en décidant du sort des institutions allemandes qui, sur leurs territoires, poursuivaient *bona fide* une activité de recherche ("Reply of the Allied and Associated Powers to the Observations of the German Delegation on the Conditions of Peace", Papers Relating to the Foreign Policy of the United States. The Paris Peace Conference, 1919. vol. VI, p. 984-985). L'allégation selon laquelle les anciennes associations scientifiques internationales avaient été dissoutes par le Traité de Versailles continuait d'ailleurs d'être utilisée pour justifier la création et la politique des nouvelles organisations, CIR et Unions. "... by the Treaty of Versailles the permanent conventions for international scientific cooperation were abrogated... Toward the end of the war, the principal Allied Powers decided for an international research council... to replace the old International Association of Academies...", *The Geographical Journal*, LXI, janvier-juin 1923, p. 440-441 ; "... Il existe maintenant un pouvoir scientifique international ayant pour mission de veiller aux intérêts de la géographie...", *Annales de géographie*, XXXI, 4, 1922, p. 516-517. Ces exemples illustrent la terminologie abusive qui était généralement employée - terminologie abusive qui se manifeste aussi dans l'emploi fréquent de l'expression d'"Etat membre" ; malgré la possibilité pour un pays d'adhérer par l'intermédiaire de son gouvernement, le CIR ne reposait pas sur un accord interétatique.
62. Arrhenius à Schuster, le 11 septembre 1919 (RS 540).
63. Schuster à Hale, le 27 octobre 1919 (au sujet de certaines réactions venant des neutres) ; RS 540.
64. *Ibid.*, voir aussi Lecointe à Schuster, le 13 octobre 1919 (RS 540). Picard avait déjà observé au mois de février, que le concept de la Société des nations comportait bien des dangers pour la France et la Belgique, et que les vues du président Wilson, nobles certes, ne répondaient pas néanmoins à l'état actuel de l'humanité (à Schuster, le 14 février 1919, RS 541).
65. Voir *infra*, annexe V, 325.
66. Hale à Schuster, le 18 novembre 1919 (RS 540).
67. Hale à Schuster, le 22 janvier 1919 (RS 542).
68. Schuster à Hale, le 4 octobre 1919, suggérait que la subvention du gouvernement britannique ne soit pas versée directement au CIR, mais à la Royal Society, afin que l'on ne puisse construire,

à cause d'un financement direct, un argument en faveur de l'applicabilité de l'article 24 du Pacte (RS 540).

69. Arthur Schuster, ayant transmis au Foreign Office les procès-verbaux de la Conférence des académies des sciences interalliées de Londres, se fit répondre que le ministère limitait son action dans ce genre d'affaires à la transmission des documents les concernant aux départements techniques qui le conseillaient dans ces domaines (Foreign Office à Schuster, s.d. ; RS 540). Voir aussi, sur les démarches d'Alfred Lacroix auprès du gouvernement français, Lacroix à Schuster, le 14 août 1919 (RS 540).

70. Voir, par exemple, Karo, 1919a, 2 ; Kerkhof, 1940, *passim*.

71. Allocution prononcée à la Sorbonne, le 21 décembre 1918 (*le Temps* du 23 décembre 1918) ; voir aussi son allocution devant l'Académie des sciences morales et politiques, le 11 mai 1919 (*New York Times* du 13 mai 1919, 2, 5 ; *le Temps* du 12 mai 1919, 2).

72. Discours devant le Sénat, le 12 octobre 1919 (*le Temps* du 13 octobre 1919).